

## Evaluation et Notation Basse.

Par **kasia23**, le **23/01/2010** à **00:44**

Bonjour,

J'aimerais savoir si c'est relativement normal, que les notes en facultés de droit soit aussi basses.

En droit constitutionnel, si l'on obtient 8/20 à un TD, nous devons nous estimer heureux, car c'est le plus souvent "la meilleure des copies, un excellent travail". Hors, les professeurs ont la gentillesse de nous préciser que aux partiels, nous aurons surement deux ou trois points de moins...

Dans les autres matières, si nous obtenons une note aux environs de 12/20, les profs qualifient notre travail de remarquable et ils sont "très impressionnés".

Bon après, c'est vrai qu'avoir une note supérieure à 10 rends heureux surtout lors des partiels...

Mais est-ce normal de devoir se satisfaire de notes aussi basses?

Est-ce-que cela s'empire dans les années supérieures?

Merci d'avance.


Par **Mao**, le **23/01/2010** à **12:08**

Bonjour,

Tu as sûrement pu constater que ton amphi de première année de droit (et bien souvent, de seconde) était plein à craquer. Beaucoup d'étudiants viennent dans cette filière sans réel projet après le bac, et plus qu'ailleurs sûrement car cette matière est totalement nouvelle. Cela démontre le faible taux de réussite et le nombre important de départs en début d'année.

Cela peut aussi expliquer une certaine "sélection" en poussant les élèves au travail. Pour ma part, j'avais effectivement en droit constitutionnel un chargé de TD qui nous "bridait" volontairement, en nous sanctionnant assez sévèrement nos travaux. Mais à l'examen final, après avoir sérieusement travaillé nous avons tous été plus ou moins récompensés. Le tout est de ne pas se décourager, et d'écouter les conseils et remarques de tes professeurs avec du recul: le droit et son esprit ne se cernent pas d'un coup!

Par **neverness**, le **23/01/2010** à **15:10**

Les notes vont monter au fil des années, c'est sur, mais en général les notes basses en fac de droit sont un phénomène relativement fréquent, pour ne pas dire constant 


Par **Lysias**, le **23/01/2010** à **17:03**

La notation n'est certainement pas volontaire.  
Je pense plutôt que les étudiants ne comprennent pas comment fonctionne le système.

La plupart des professeurs n'ont ni le temps ni l'envie de lire vos copies. Ils souhaitent bien souvent, finir leur correction le plus vite possible.  
D'ailleurs beaucoup ne lisent que l'introduction et se contente d'une lecture diagonale de vos développements.

A mon sens il faut surtout comprendre ce que l'on attend de vous.

Une bonne copie est une copie COURTE (6 pages max) claire, pertinente et bien construite.

La première chose à faire est de "donner une carte michelin" à votre professeur. Lui expliquer votre raisonnement, afin qu'il puisse éventuellement aller se chercher une tasse de café entre 

deux développements 

Prenez votre correcteur par la main, un peu comme un enfant de 6 ans, sans en faire trop pour autant.

Montrez lui que vous avez compris le sujet et que vous êtes capables de raisonner sans restituer votre cours.

Ne partez surtout pas dans les conceptions doctrinales, souvent débattues et que vous ne maîtrisez pas.

Restez le plus proche possible du syllogisme juridique.

Soyez propre et soignez votre style.

Faites une introduction NIQUEL.

Mais il faut absolument vous enlever de votre tête que vous êtes notez au poids. C'est tout le contraire.

Un élève médiocre qui a compris le système sera souvent mieux noté qu'un élève travailleur

tendant de transformer sa copie en thèse.

Bien à vous.